



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMITÉ DE L'AGRICULTURE

Vingt-huitième session

18-22 juillet 2022

**Résultats de la Conférence mondiale sur le développement vert
du secteur semencier (4-5 novembre 2021)**

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Jingyuan Xia
Directeur

Division de la production végétale et de la protection des plantes (NSP)

Tél.: (+39) 06 570 56988

I. Introduction

1. La Conférence mondiale sur le développement vert du secteur semencier¹ a eu lieu à distance les 4 et 5 novembre 2021. L'objectif était de fournir une tribune neutre permettant aux Membres de la FAO et à des personnalités influentes de réfléchir à des solutions fondées sur des éléments concrets pour remédier aux problèmes qui limitent l'accès des agriculteurs à des semences et à du matériel végétal de qualité issus des variétés productives, nutritives et résilientes qu'ils privilégient. Sur le plan stratégique, la manifestation devait permettre de définir les mesures à prendre en priorité pour mettre en œuvre les aspects pertinents du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO, qui vise à transformer les systèmes agroalimentaires pour les rendre plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables, afin d'améliorer la production, la nutrition, l'environnement et les conditions de vie, et de contribuer ainsi à la réalisation du Programme 2030 et de ses objectifs de développement durable (ODD), en particulier l'ODD 1 et l'ODD 2.

2. Le Comité directeur de la Conférence, présidé par M^{me} Beth Bechdol, Directrice générale adjointe de la FAO, a donné des avis stratégiques concernant l'organisation de la manifestation. Parallèlement, le Groupe consultatif scientifique, présidé par M^{me} Ismahane Elouafi, Scientifique en chef de la FAO, a contribué à l'élaboration du programme de la Conférence, compte tenu de ses thèmes clés. M. Jingyuan Xia, Directeur de la Division de la production végétale et de la protection des plantes (NSP), a assuré la direction du secrétariat de la Conférence, qui était chargé des préparatifs et de l'organisation de la manifestation.

3. Quelque 2 200 personnes représentant 126 Membres de la FAO ont participé à la Conférence, qui comprenait une séance plénière d'ouverture avec la participation du Directeur général de la FAO à titre d'intervenant principal, des allocutions en séance plénière et, en clôture, une réunion ministérielle de haut niveau. Huit séances parallèles ont également été organisées, deux séances étant consacrées à chacun des quatre thèmes de la Conférence, à savoir les technologies avancées, la mise au point et l'adoption de variétés végétales, la conservation des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, et les systèmes semenciers. Des orateurs et des conférenciers représentant un large éventail de parties prenantes et ayant des expériences et des compétences diverses ont contribué à la manifestation. Parmi la centaine d'orateurs, de coprésidents, d'intervenants et de modérateurs ayant participé à la Conférence, 39 pour cent venaient d'institutions de recherche ou d'établissements universitaires, 22 pour cent du secteur privé, 13 pour cent d'organisations intergouvernementales, 10 pour cent d'organisations de la société civile, d'associations d'agriculteurs ou de coopératives, 10 pour cent de gouvernements ou d'organisations gouvernementales et 5 pour cent d'organisations non gouvernementales internationales. Les femmes représentaient 41 pour cent des participants.

II. Recommandations issues de la Conférence

4. Le Comité directeur de la Conférence a formulé les dix recommandations suivantes concernant les mesures stratégiques à prendre en faveur du développement vert du secteur semencier mondial:

- *adopter* des innovations qui mettent à profit les avancées scientifiques et technologiques appropriées, notamment en associant les institutions, les infrastructures, les politiques et les cadres réglementaires ainsi que les partenariats tout au long de la chaîne de valeur des semences – de la conservation des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture jusqu'à leur utilisation pour la sélection de variétés végétales progressivement supérieures, en passant par la disponibilité et l'utilisation de semences de qualité à un prix abordable – en vue de concevoir des solutions adaptées au contexte à l'intention des agriculteurs;
- *renforcer* les capacités institutionnelles et humaines nécessaires à une utilisation judicieuse des avancées réalisées dans le domaine des biotechnologies agricoles – en particulier la modification génétique, la modification du génome, la mutagenèse induite, le

¹ <https://www.fao.org/events/detail/global-conference-on-green-development-of-seed-industries/fr>.

criblage à haut débit, la sélection assistée par la génomique, la biologie des systèmes, la biologie synthétique, le séquençage de nouvelle génération et la biologie cellulaire – ainsi que dans le domaine de l’informatique et de l’analyse des données, aux fins de l’amélioration de la sélection végétale et de la conservation de la diversité des cultures;

- *créer* un environnement favorable aux niveaux national, régional et mondial, au moyen de politiques, de lois et de règlements nationaux ainsi que d’accords régionaux et internationaux appropriés, afin de renforcer les capacités qui permettent d’avoir accès aux technologies avancées et de les utiliser en toute sécurité pour produire des variétés végétales améliorées et préserver la diversité des cultures;
- *préserver* les ressources génétiques des cultures dans leurs habitats naturels, dans des banques de gènes et au moyen d’un accroissement de la diversité au sein des exploitations agricoles, caractériser les variations héréditaires de ces ressources, en évaluer les performances agronomiques et améliorer les systèmes de documentation et de gestion des données correspondants;
- *améliorer* l’accès à la diversité des cultures, y compris par des échanges transfrontaliers effectués dans le respect des mesures phytosanitaires appropriées, ainsi que l’utilisation de cette diversité, en particulier à des fins de recherche et de sélection de variétés végétales progressivement supérieures, tout en permettant un partage juste et équitable des avantages qui en découlent;
- *sélectionner* un portefeuille diversifié de variétés végétales bien adaptées et progressivement supérieures, qui sont plus nutritives, produisent de meilleurs rendements avec moins d’intrants externes, sont résistantes aux stress biotiques et abiotiques, s’adaptent aux systèmes agricoles et répondent aux besoins des consommateurs et des utilisateurs finaux dans un contexte d’aggravation des scénarios en matière de changement climatique;
- *diffuser* des informations sur les variétés végétales améliorées, créer un environnement propice à un partage efficace de l’information – par l’intermédiaire de politiques, de lois, de réglementations et de mesures incitatives efficaces – et *renforcer* les capacités des institutions et des agriculteurs pour favoriser une adoption et une utilisation à grande échelle de ces variétés d’élite dans les systèmes de culture;
- *renforcer* les capacités tout au long de la chaîne de valeur des semences – de la production à la commercialisation, en passant par l’assurance qualité, par l’intermédiaire d’entreprises semencières diversifiées et de prestataires de services connexes – afin que les agriculteurs aient accès, en temps utile et à un coût abordable, à des quantités suffisantes de semences et de matériel de plantation de qualité issus des variétés végétales améliorées les mieux adaptées à leurs systèmes de production et à leur utilisation finale;
- *faire appliquer* des politiques, des lois et des cadres réglementaires nationaux ainsi que des accords régionaux et internationaux efficaces, et *soutenir* la mise en place d’institutions efficaces, notamment en collaboration avec les organisations internationales compétentes, afin de stimuler l’innovation tout au long de la chaîne de valeur des semences, de manière à renforcer la demande et l’offre de semences et de matériel de plantation de qualité issus de variétés végétales privilégiées, notamment par le truchement du commerce régional et international;
- *accorder* une priorité élevée au développement et au renforcement de la chaîne de valeur des semences, notamment par l’inclusion de dispositions sectorielles telles que des «mesures en faveur du secteur semencier», qui définissent les interventions stratégiques à mener dans le cadre des politiques et des plans généraux des pays ainsi que l’aide budgétaire associée, et *encourager* l’investissement du secteur privé dans de nombreux domaines à l’appui du développement de systèmes agricoles et alimentaires durables.

5. Ces dix recommandations seront publiées dans le compte rendu des travaux de la Conférence en 2022. La FAO invite les gouvernements, les partenaires de développement et toutes les parties prenantes de la chaîne de valeur des semences à les mettre en œuvre, à les diffuser largement par des moyens appropriés (médias électroniques et imprimés), à les utiliser dans le cadre d'activités de sensibilisation, et à transmettre des observations et des contributions supplémentaires à l'Organisation.